

titude ce que j'avais fait jusqu'à. Depuis lors, j'ai été incapable d'obtenir le moindre indice qui pût me mettre sur la trace de ma femme et j'ignore absolument où elle se trouve.

5. Que mes dites recherches et les démarches que j'ai faites pour trouver ma femme m'ont occasionné une dépense de sept cent dix piastres.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre : "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

JOHN MONTEITH.

Déclaration reçue par moi au village de }  
Rosseau, dans le district de Parry }  
Sound, ce 3e jour de mai A. D. 1887. }

EBENEZER SWETT,

Commissaire autorisé à recevoir  
des affidavits devant servir dans la Haute Cour.

DÉPARTEMENT DE POLICE DE LA CITÉ DE BOSTON,  
BUREAU DU SURINTENDANT,

7, PEMBERTON SQUARE,

BOSTON, 1er déc. 1885.

JOHN HOLTON, écr.,  
Constable en chef,  
Rosseau, Ontario.

MONSIEUR,—Votre lettre du 26 novembre 1885, a été reçue ; en réponse, je dois vous dire que nous n'avons pu trouver les personnes dont vous avez envoyé les photographies.

Je suis respectueusement,  
Etc., etc., etc.,

CYRUS SMALL,

Surintendant, Police.

Par G. R. BURRILL,

Député surintendant.

CLEVELAND, O., 1er déc. 1885.

JOHN HOLTON,  
Constable en chef,  
Rosseau, Ontario.

Il y a ici depuis une semaine un homme et une femme qui sont peut-être le couple dont vous m'avez envoyé la photographie. L'homme passe sous le nom de Broberg ; il est suédois, paraît avoir la trentaine ; porte barbe noire ; a tache blanche sur œil gauche ; haute taille, svelte, parle mauvais anglais. La femme est écossaise, paraît avoir trente-cinq à quarante ans ; se dit divorcée ; a trois grosses malles.

J'ai l'honneur d'être,

O. McHANNAN,

Capitaine, police secrète.